



**Culture
Montréal**

**Mémoire sur la Politique
de développement culturel
2025-2030**

— Novembre 2024

Table des matières

À PROPOS DE CULTURE MONTRÉAL.....	4
INTRODUCTION	4
1. CONDITIONS DE RÉUSSITE.....	6
1.1 CLARTÉ	7
1.2 FINANCEMENT DE LA POLITIQUE.....	8
1.3 GOUVERNANCE	10
1.4 TRANSPARENCE	11
2. RECOMMANDATIONS SUR LE PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2030	13
2.1 AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE	13
MAINTENIR ET ENTRETENIR LES ACTIFS CULTURELS.....	13
REVITALISER L’EST DE MONTRÉAL PAR LA CULTURE	14
METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LA CONNAISSANCE ET LA MISE EN VALEUR DE L’HISTOIRE DE MONTRÉAL.....	16
FAVORISER LA RÉSILIENCE ET L’ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	18
ACTIVER LA RECONSTRUCTION DU MONASTÈRE ET DE LA CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR.....	19
2.2 VITALITÉ CULTURELLE	20
PRENDRE EN COMPTE LES LIENS ENTRE LA CULTURE ET L’ÉDUCATION.....	20
FAVORISER L’ACCÈS À LA CULTURE.....	22
AMÉLIORER L’EXPÉRIENCE DE LA SORTIE CULTURELLE	23
STIMULER LA VITALITÉ CULTURELLE NOCTURNE.....	24
SOUTENIR LA CONCERTATION CULTURELLE LOCALE.....	26
POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR CULTUREL ET DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR	27

FAVORISER LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE.....	28
2.3 CŒUR CRÉATIF	29
SOUTENIR LE RÔLE DU CONSEIL DES ARTS DE MONTREAL (CAM).....	29
PÉRENNISER LES ESPACES DE CRÉATION	30
SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT DE L'ART PUBLIC	31
VALORISER L'OFFRE CULTURELLE TERRITORIALE.....	33
2.4 RAYONNEMENT ET IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE.....	34
RELANCER LA MOBILISATION MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE.....	34
MISER SUR LE TOURISME CULTUREL.....	36
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES FESTIVALS.....	36
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT MUSÉAL	38
RENFORCER LA DIPLOMATIE CULTURELLE	39
ROLE DE CULTURE MONTRÉAL EN TANT QUE PARTENAIRE.....	42
ANNEXE LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	43
REMERCIEMENTS.....	49

À PROPOS DE CULTURE MONTRÉAL

Culture Montréal est un organisme indépendant et non partisan qui, depuis plus de 20 ans, rassemble toute citoyenne et tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications. Ce mémoire est le fruit d'un travail de concertation avec des partenaires du milieu culturel, des acteurs du développement de l'Est de Montréal et des membres de nos commissions permanentes. Il a été réalisé sous la supervision d'un comité formé d'administratrices et administrateurs de Culture Montréal.

INTRODUCTION

Culture Montréal se réjouit de prendre part aux consultations portant sur le projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 et salue également les efforts de consultation mis en place en amont de la rédaction du projet. Instrument privilégié du déploiement de l'action culturelle locale, cette Politique de développement culturel constitue non seulement un outil permettant d'établir des priorités d'intervention, mais elle est également porteuse d'une vision stratégique pour le devenir culturel de la métropole pour les cinq prochaines années. Elle s'inscrit également dans un contexte particulier où le milieu artistique et culturel montréalais est durement fragilisé par une conjoncture postpandémique caractérisée par la hausse du coût de la vie et de la production ainsi qu'une baisse des revenus. Culture Montréal prend également acte des inquiétudes que génère la situation des finances municipales.

Depuis plusieurs années, les villes se sont imposées comme des actrices de premier plan au niveau culturel, la culture jouant, le plus souvent, un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Pour une métropole comme Montréal, la culture a également constitué un formidable levier de développement économique,

d'attractivité et de rayonnement, générant des retombées directes de plusieurs milliards et permettant à Montréal de se bâtir une notoriété internationale.

Dans le projet de Politique soumis à la consultation, la Ville de Montréal propose une approche transversale et territoriale de l'action culturelle, impliquant des liens avec d'autres politiques publiques tels que le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, le Plan climat 2020-2030, ou encore le Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025. La culture est ainsi présentée comme un axe d'une politique urbaine plus vaste, contribuant à répondre à un certain nombre de défis auxquels Montréal est confrontée. Par ailleurs, contrairement à la précédente Politique de développement culturel 2017-2022 qui constituait certes un texte fleuve, mais qui présentait des priorités d'action pour chaque objectif, le projet actuel de Politique dispose d'un texte beaucoup plus concis – reflétant une volonté indéniable d'efficacité - mais manque toutefois de précision et de clarté pour espérer susciter une véritable adhésion.

Pour corriger cette faiblesse, la Politique adoptée en 2025 devra impérativement s'accompagner d'un outil de mise en œuvre comportant notamment des actions spécifiques, mesurables et définies dans le temps. Il s'agit d'une étape absolument essentielle pour concrétiser les éléments de vision et d'orientation généraux de la Politique.

Plusieurs propositions de la Ville dans le projet de Politique constituent de réelles avancées dont nous nous réjouissons. Citons particulièrement la volonté de relancer une instance de gouvernance inspirée de *Montréal, métropole culturelle* pour laquelle Culture Montréal a été co-instigatrice. Il s'agit d'une démarche cruciale tant le besoin de mobilisation, de concertation et de priorisation est grand actuellement. Les deux précédents Rendez-vous ont permis des investissements majeurs pour la métropole. En effet, à la suite du premier Rendez-vous convoqué en 2007, le Plan d'action 2007-2017 — Montréal, métropole culturelle était adopté, donnant une impulsion à des projets, tels que le Quartier des spectacles et un plan de développement pour le réseau des bibliothèques. Le Rendez-vous de mi-parcours tenu en 2012 a permis de mettre à jour le plan d'action ainsi que de mettre la lumière sur des enjeux liés notamment aux ateliers d'artistes et au rayonnement international de la métropole.

En outre, l'ambition de mettre en place une gouvernance sur la culture et le patrimoine avec des organismes autochtones, la volonté de la Ville d'agir en diffuseur exemplaire pour reconnaître la valeur culturelle du cœur créatif montréalais, l'engagement démontré quant à la mise en œuvre de la Politique de la vie nocturne montréalaise, l'intention d'intégrer les arts et la culture en amont de la planification des grands projets d'aménagement, les démarches à entreprendre pour simplifier l'accès au financement ainsi que l'affirmation de la liberté d'expression artistique et intellectuelle sont autant de points positifs qu'il convient de souligner. Culture Montréal se réjouit également que le projet de Politique se propose de placer le citoyen au cœur de l'action culturelle municipale. Conjuguée à une approche transversale du rôle de la culture dans le développement de Montréal, cette posture s'inscrit tout à fait dans la vision de Culture Montréal.

Cependant, il convient de rappeler qu'une politique culturelle d'une métropole repose sur un équilibre entre trois grands piliers : le soutien au secteur culturel – particulièrement dans un contexte de crise –, la stimulation de l'accès et de la participation culturelle et le développement territorial. Tout l'enjeu de la future Politique de développement culturel de Montréal est d'arriver à concilier ces différents niveaux d'intervention, le premier pilier identifié étant particulièrement en retrait.

Plus que jamais, au moment où la culture vit de profondes mutations, Montréal doit porter une vision ambitieuse du développement culturel.

1. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le succès de la Politique de développement culturel repose sur un certain nombre de facteurs clés qui portent tant sur la définition du projet que sur le processus de mise en œuvre. Nous nous concentrons ici sur les principales composantes qui jouent un rôle direct dans l'atteinte de ses objectifs et l'accroissement de ses impacts.

1.1 CLARTÉ

Si une politique culturelle municipale se doit de tenir compte d'un certain nombre de caractéristiques de l'environnement dans lequel elle s'inscrit (atouts, enjeux et besoins du développement culturel montréalais), elle doit aussi prendre en considération les différents destinataires auxquels elle s'adresse¹. En effet, en plus d'être un document stratégique au service du déploiement d'une vision de l'action culturelle à l'intérieur des instances administratives et politiques, une politique culturelle municipale est aussi un instrument de mobilisation. À ce titre, comme le rappelait Michel de la Durantaye, elle doit non seulement se tenir éloignée des considérations théoriques ou académiques, mais elle doit comporter également une dimension pédagogique². Cette dernière repose notamment sur la nécessaire clarté dans la formulation et la structuration du propos.

Même si dans l'ensemble, le projet de Politique semble répondre à cette préoccupation, au moins deux aspects nous semblent lacunaires. Tout d'abord, la conceptualisation large des objectifs ne permet pas, à ce stade, d'envisager leur réalisation et leur mise en œuvre, rendant difficile tout exercice de projection. Par exemple, l'objectif 6 aurait pu constituer à lui seul le titre de l'orientation 2 : « Favoriser un accès aux arts, à la culture et au patrimoine adapté aux besoins »³. D'autre part, les exemples d'action énumérés dans chaque objectif et censés éclairer la compréhension, apportent un niveau de confusion supplémentaire en ne distinguant pas les actions en cours de celles envisagées et planifiées.

De plus, on ne sait pas si certaines dimensions sont prises en compte, comme celle des grands pôles culturels territoriaux⁴ dont les enjeux et le potentiel de développement ne sont pas envisagés dans le projet de Politique. Pourtant, l'on ne peut aborder la

¹ Gouvernement du Québec, « Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale – Pour une démarche et une mise en œuvre réussies, gouvernement du Québec », 2021, p.3.

² « En effet, une politique municipale n'a pas besoin de considérations académiques très élaborées; c'est un texte de mobilisation et de pédagogie publique afin de légitimer l'intervention publique et lui donner une démarche cohérente qui entraîne l'adhésion des citoyens » dans Michel de la Durantaye et Alexandra Roy, « Refonder une politique culturelle métropolitaine à Montréal : une question de méthode et de leadership, l'Observatoire 2008, p. 45-49.

³ Ville de Montréal, « Projet de Politique de développement culturel de Montréal », 2024, p.35.

⁴ Tels que le Vieux-Montréal, le mont Royal, le parc Jean-Drapeau, le Quartier des spectacles, la Cité des arts du cirque ou encore le Quartier olympique.

question centrale de la vitalité culturelle d'un territoire sans considérer les grands projets de développement culturel, économique et urbain de la métropole. Évidemment, le fait de maintenir une certaine ambiguïté des objectifs et des exemples d'actions peut comporter un intérêt stratégique dans la recherche d'un consensus en vue de l'adoption de la Politique et afin de disposer d'une certaine liberté d'action. Mais cela peut générer aussi une incompréhension et frustration du milieu culturel et des parties prenantes de la future Politique.

Dans tous les cas, il convient non seulement de formuler des engagements clairs dans le projet de Politique à travers le libellé des objectifs et la présentation des exemples d'actions, mais aussi d'élaborer une feuille de route pour guider au mieux la mise en œuvre de la Politique. Ce dernier document doit s'accompagner d'une reddition de comptes publique.

RECOMMANDATION 1 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de clarifier le projet de Politique en précisant les objectifs et les actions anticipées et de s'engager à réaliser un document de mise en œuvre avec une reddition de comptes publique à mi-parcours.

1.2 FINANCEMENT DE LA POLITIQUE

Une politique publique nécessite des investissements pour générer un impact sur la société. Au moment où le milieu culturel éprouve de grandes difficultés liées, entre autres, à l'inflation, au manque de main-d'œuvre, à la fin des aides d'urgence et à la réduction des contributions privées, la capacité d'action de la Ville est limitée par l'augmentation de sa dette et la pression exercée sur son cadre financier. Dans ce contexte et en vue de l'adoption d'une toute nouvelle Politique de développement culturel, il est impératif que la Ville fasse preuve de leadership.

D'abord, en reconnaissant la fragilité actuelle de l'écosystème artistique et culturel montréalais. Citons, par exemple, le cas des festivals et des institutions culturelles qui doivent composer avec une multiplicité de défis tels que la diminution de

l'achalandage, l'augmentation des coûts de production ou de transport qui s'élèvent jusqu'à 40 %. Aussi, les organisations soutenues par le CAM ont vu leurs dépenses augmenter en moyenne de presque 30 % environ par an, depuis 2018⁵. Mentionnons aussi la tendance à la hausse de déménagement des artistes en dehors de l'île de Montréal pour des raisons liées à l'inabondabilité des espaces de création et de logement. Sans un financement adéquat de la Politique, les conditions du milieu culturel s'érodent et ce dernier ne pourra pas pleinement jouer son rôle dans le développement de la métropole.

Si le projet de Politique est réellement transversal et que la culture y est inscrite comme jouant un rôle multiple à l'échelle individuelle, des quartiers et de la métropole, la Ville doit développer une approche de financement qui reflète cette transversalité avec d'autres partenaires internes, comme le Service de développement économique et le Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

Elle doit également mettre en place de nouveaux mécanismes éprouvés permettant de diversifier son financement. Concernant le soutien au développement culturel local, Culture Montréal préconise depuis 2020 la mise en place d'une [taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants](#), conçue comme une nouvelle modalité de financement de la culture de proximité⁶. Cette taxe s'inscrivant dans une perspective d'écofiscalité, déjà en place à Toronto depuis une dizaine d'années, offrirait l'avantage d'ajouter de nouveaux moyens aux ressources déjà disponibles sans créer de préjudice fiscal pour les contribuables, tant résidentiels que corporatifs. Administrativement simple à déployer, elle pourrait rapporter minimalement entre trois et cinq millions de dollars par an et constituerait une alternative intéressante pour limiter et compenser les impacts de la pollution visuelle, effective jusqu'à la disparition complète des panneaux publicitaires géants sur l'ensemble du territoire⁷.

⁵ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, « Montréal métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels | Analyse des défis et des opportunités du secteur des arts vivants et des lieux de diffusion », 2024, p. 9.

⁶ Danielle Pilette et Jean-François Payette, « [Les panneaux publicitaires géants à Montréal | Régie et territoires, exemple de Toronto et perspectives de compensations financières à des fins spécifiquement culturelles](#) », 2020.

⁷ *Idem*.

Enfin, la Ville doit incarner un leadership en interpellant et en mobilisant différents intervenants, tels que le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, Tourisme Montréal ou encore le milieu des affaires. C'est en adoptant une approche multiniveau que des solutions concrètes peuvent être trouvées. Garantir la réussite de la Politique passe indéniablement par l'affectation d'un financement adéquat.

RECOMMANDATION 2 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de faire preuve de leadership pour financer adéquatement la Politique :

- En reconnaissant la fragilité de l'écosystème artistique et culturel et son rôle dans le développement de Montréal ;
- En mettant en place une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants pour soutenir davantage l'action culturelle locale ;
- En mobilisant les paliers de gouvernement, Tourisme Montréal et le milieu des affaires en vue d'identifier des solutions concrètes de financement.

1.3 GOUVERNANCE

L'approche transversale préconisée dans la Politique nécessite la coopération de différents services et administrations, locales et intergouvernementales. Le succès d'une politique publique quelle qu'elle soit repose sur un certain niveau de coordination et de collaboration. Or, la coopération interadministrative peut rapidement devenir un problème à surmonter eu égard aux intérêts et perspectives divergentes des diverses entités. La dynamique et la répartition des pouvoirs entre la ville-centre et les arrondissements complexifient la collaboration et le déploiement de toute politique sur l'ensemble du territoire, alors que l'engagement des deux niveaux est incontournable pour en assurer le succès.

De plus, si la culture est pensée comme un véritable levier de développement transversal à l'intérieur de la Ville, il faut s'assurer qu'elle fasse partie intégrante des démarches en cours. Il est ainsi essentiel qu'elle intègre les instances décisionnelles

où elle est un acteur clé, par exemple le comité directeur de l'approche des Quartiers inclusifs et résilients (QIR).

RECOMMANDATION 3 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De mettre en place les dispositifs adéquats pour faciliter la gouvernance, telle qu'une table inter-arrondissements des élu·es et élu·es en culture ;
- D'intégrer le Service de la culture dans les instances décisionnelles des projets en cours portés par d'autres services.

1.4 TRANSPARENCE

Dans une société démocratique, une politique publique doit s'appuyer sur l'intelligence collective. S'il appartient aux autorités élues d'assumer la responsabilité de gouverner, celles-ci doivent reconnaître à la société civile le droit d'avoir un accès constant à l'information.

Il faut pourtant constater que l'information culturelle provenant de la Ville de Montréal s'est raréfiée au cours de la dernière décennie. C'est pourtant pendant cette période que la Ville s'est équipée d'indicateurs de performance dans de nombreux secteurs. Ceux concernant la culture sont difficiles à repérer et manquent souvent de pertinence. De plus, aucun diagnostic chiffré de l'évolution des bibliothèques de Montréal n'a été rendu public depuis 2008.

Le [site du Vieux-Montréal](#), jadis excellent et largement reconnu, n'a pas été mis à jour depuis neuf ans. De manière générale, l'information patrimoniale est en montagnes russes : certaines bases de données sont mises à jour, d'autres ne l'ont pas été depuis de très longues périodes.

Il était aisé de retrouver le contenu des études et rapports d'intérêt public financés par la Ville en culture depuis 2002. Le travail nécessaire de refonte du portail web de la Ville pour le rendre plus lisible par les citoyennes et citoyens en quête de

renseignements du quotidien a eu comme effet collatéral de rendre certains documents de nature plus stratégique inaccessibles.

RECOMMANDATION 4 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de prendre les mesures nécessaires pour optimiser l'accès public aux diagnostics, rapports et données concernant l'activité culturelle municipale.

2. RECOMMANDATIONS SUR LE PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2030

2.1 AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

BON COUP : LA CULTURE EN AMONT DE LA PLANIFICATION DES GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Il est nécessaire de planifier de manière concertée les apports culturels en même temps que les autres composantes d'aménagement dans les secteurs en développement ou en revitalisation tels que l'Est de Montréal, le secteur Bridge-Bonaventure ou le quartier Namur-Hippodrome. Nous sommes ravis de constater que le [corridor de la rue Jean-Talon](#) se retrouve également dans la liste des grands projets urbains mis de l'avant. L'une des principales clés pour réussir une démarche d'aménagement culturel du territoire repose sur la systématisation du processus d'intégration des artistes en amont des grands projets de développement. Leur approche sensible et leurs compétences, en complément de l'expertise des autres métiers de l'aménagement, sont précieuses pour mettre en valeur l'existant mais aussi pour réinventer la ville en créant du sens et en soumettant des propositions inédites et vivantes.

MAINTENIR ET ENTRETENIR LES ACTIFS CULTURELS

Au-delà de la situation particulière des ateliers d'artistes, Culture Montréal considère que la Ville se doit d'acquérir une solide connaissance des infrastructures culturelles sises sur son territoire et plus spécifiquement des perspectives et des défis qui les attendent. Celles-ci incluent notamment les lieux de création et de production (ateliers, lieux de répétition) et les lieux de diffusion (salles de spectacle, galeries d'art, bars culturels, etc.). Cet état des lieux devrait aussi inclure les équipements subventionnés,

comme les musées et les salles de spectacle et de concert. Compte tenu de l'évolution des pratiques artistiques et du vieillissement des installations existantes, nombre de projets de construction, rénovation, ou mise à niveau des équipements sont entrepris dans un contexte d'explosion des coûts et de pression immobilière. Pour toutes ces raisons, l'état des lieux et l'identification de solutions doivent être réalisés à court terme.

RECOMMANDATION 5 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures culturelles montréalaises afin de permettre à Montréal, ainsi qu'à ses partenaires publics et privés, de prendre les mesures pour que la situation immobilière culturelle demeure saine.

REVITALISER L'EST DE MONTRÉAL PAR LA CULTURE

Alors que ce territoire stratégique de la métropole est plutôt absent du projet de Politique, Culture Montréal est d'avis qu'il est essentiel de proposer quelques actions et projets culturels structurants à mettre de l'avant dans un futur plan d'action puisqu'il y a un réel momentum autour de sa revitalisation, générant de nombreux investissements et opportunités.

Depuis quelques mois, Culture Montréal a entrepris une mobilisation d'acteurs multisectoriels contribuant au développement culturel de l'Est de Montréal. Au fil de rencontres de concertation et de différents ateliers d'intelligence collective, l'idée de mettre en branle une gouvernance spécifique et transversale des acteurs culturels de l'Est a été mise de l'avant par les participantes et participants. Un mécanisme léger et constant de concertation pourrait, entre autres, positionner la culture comme un vecteur de développement et un levier de vitalité du secteur, stimuler des synergies, valoriser les différents patrimoines du territoire dans une vision plus locale et réfléchir ensemble à une métropole qui s'incarne différemment à l'est du centre-ville.

Parmi les forces culturelles de l'Est, le Quartier olympique est incontournable par ses qualités paysagères, patrimoniales, culturelles, sportives et naturelles exceptionnelles

en plus de constituer un pôle de savoir scientifique de renom. Le territoire formé par le parc Maisonneuve, le Parc olympique et Espace pour la vie constitue à la fois un espace récréotouristique majeur d'envergure internationale et un point de repère identitaire et culturel important. Il est essentiel de poursuivre la mise en valeur de ce pôle culturel pour les Montréalaises et les Montréalais, par exemple à travers la collection d'œuvres d'art public du quadrilatère Viau - Rosemont - Pie-IX - Notre-Dame.

D'autres pôles à fort potentiel sont en développement et méritent une attention particulière. Plus au nord, le développement du futur Quartier des arts du cirque, un territoire recouvrant l'actuelle Cité des arts du cirque, une portion de la rue Jarry Est, le parc Frédéric-Back et une partie importante du quartier Saint-Michel, est amorcé depuis 2023 et sera amené à se positionner comme un quartier culturel dynamique à l'échelle métropolitaine et à accélérer le développement du quartier Saint-Michel⁸. Ce pôle culturel dédié aux arts vivants et aux industries connexes (numérique, décors, costumes, écoresponsabilité dans les arts, etc.) pourrait devenir l'un des lieux emblématiques de la revitalisation de l'Est.

Tandis qu'à l'extrême est de l'île, le projet de revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles - mené par la Société de développement Angus - redynamisera ce quartier historique en accentuant l'ambiance de cœur villageois, grâce à l'implantation d'une salle de diffusion culturelle dans l'église Saint-Enfant-Jésus, le développement écoresponsable du cadre bâti et l'arrivée de nouveaux commerces indépendants, le tout s'ajoutant aux activités du Centre communautaire Roussin et au cinéma Station VU⁹.

Enfin, aborder la question de l'Est implique de considérer l'enjeu de l'accès au fleuve. À quelques notables exceptions, la connexion avec le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies n'est pas suffisamment mise en valeur alors qu'elle constitue l'une des grandes richesses de l'Est. Dans le contexte de la revitalisation de ce territoire, plusieurs projets à cet effet sont en gestation, dont Rives et Dérives, promu par Culture

⁸ TOHU et Cité des arts du cirque, « Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur la politique de développement culturel », 2024, p.9.

⁹ Société de développement Angus, « [Un projet majeur de revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles](#) ».

Montréal et la Société de développement Angus depuis 2019. Ce projet ambitieux de reconnexion des résidentes et résidents avec le fleuve vise à revitaliser un territoire par la réalisation d'interventions artistiques dans une perspective de transition écologique et de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels notamment la biodiversité, les panoramas riverains, et les noyaux villageois.

Revitaliser l'Est de Montréal suppose également de prendre en compte la vision de développement ambitieuse menée actuellement par la Ville de Montréal-Est.

RECOMMANDATION 6 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De soutenir le développement d'une instance de concertation d'acteurs culturels de l'Est de Montréal afin de développer une synergie et d'initier des projets ;
- De prioriser les projets sur le territoire à fort potentiel de développement, tels que le Quartier olympique, le Quartier des arts du cirque et la revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles ;
- D'inscrire la réalisation d'un projet de parcours culturel dans le cadre plus global de la vision stratégique sur la revitalisation de l'Est de Montréal.

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LA CONNAISSANCE ET LA MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE DE MONTRÉAL

En dépit du premier principe directeur, il n'y a pratiquement aucune référence à l'histoire de Montréal dans le projet de Politique alors que la métropole est l'une des plus anciennes grandes villes d'histoire à l'échelle nord-américaine et qu'elle jouit d'une véritable masse critique en histoire grâce à ses musées, ses sociétés d'histoire, ses historiennes et historiens de renom, son Festival d'Histoire de Montréal et tous les organismes sectoriels qui s'y intéressent. En ce qui a trait aux grands legs de la dernière Politique, nous saluons l'inauguration tant attendue du MEM à l'automne dernier et nous nous réjouissons de l'apport immense à la préservation du patrimoine immatériel et historique de la ville dans cette nouvelle institution muséale incontournable. Il faut cependant aller plus loin et penser la question de la valorisation

de l'histoire de Montréal dans le cadre d'une approche intégrée et agissant dans la perspective de la préparation du 400^e anniversaire de Montréal ou de la célébration entourant d'autres grands jalons historiques comme les 325 ans de la Grande Paix de Montréal, les 150 ans de l'inauguration du parc du Mont-Royal ou les 50 ans des Jeux olympiques de Montréal en 2026.

En effet, Montréal dispose de grandes richesses et atouts historiques, mais ceux-ci mériteraient d'être mieux travaillés, consolidés et diffusés¹⁰. Pour ce faire, il est nécessaire d'inclure au projet de Politique une stratégie de mise en valeur de l'histoire de la ville et de lancer un chantier de réflexion autour de mesures à mettre en place pour sensibiliser la population à cette discipline, mobiliser le milieu montréalais de l'histoire, mettre davantage en valeur les ensembles patrimoniaux et historiques à l'échelle du territoire et inclure l'histoire et le patrimoine de manière plus marquée dans les stratégie de tourisme culturel de la Ville¹¹.

Afin de favoriser l'accessibilité et la démocratisation de l'histoire, il serait judicieux également de mettre en lumière l'histoire des rues et des tracés fondateurs de la ville. Alors que les parcs et les œuvres d'art public sont habituellement dotés de panneaux d'information, la toponymie des rues montréalaises en est généralement dénuée. Pour y remédier, un projet pilote dans un quartier ciblé pourrait être instauré en collaboration avec une société d'histoire locale et un premier travail d'inventaire et d'identification pourrait être envisagé. Cette initiative permettrait aux citoyennes et citoyens, de même qu'aux touristes de découvrir l'origine et la signification des noms des rues et ainsi créer un plus grand sentiment d'appartenance vis-à-vis la métropole.

Au-delà d'être un quartier habité et une destination touristique incontournable, le Vieux-Montréal est d'abord le centre historique de Montréal, ce qui lui confère une valeur patrimoniale, identitaire, architecturale, paysagère et archéologique incontestable. Ce carrefour qui conserve les traces du passage des trois cultures - autochtone, française et britannique - qui ont façonné l'évolution de la ville mérite une

¹⁰ Le Collectif pour l'histoire de Montréal, « Montréal a rendez-vous avec son histoire », 2024.

¹¹ *Idem*.

attention et un soin privilégié. Or, cet héritage est insuffisamment mis de l'avant et les raisons de l'importance de sa préservation ne sont pas assez explicitées.

La Ville a annoncé l'intention d'implanter dans le Vieux-Montréal une zone à priorité piétonne, notamment pour rehausser l'expérience sensorielle de découverte. Favoriser une véritable expérience piétonne requiert de mettre en place une meilleure pédagogie du lieu, par la promotion de l'histoire et du patrimoine à travers un affichage à cet effet sur les places publiques, les édifices phares, les lieux archéologiques. Il est donc nécessaire d'inclure une signalisation d'interprétation historique et patrimoniale pour permettre aux résidentes et résidents et aux touristes d'avoir accès à un accompagnement signalétique lors de leurs déambulations et découvertes.

RECOMMANDATION 7 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De mettre en place une stratégie de mise en valeur de l'histoire dont les résultats d'ici 2030 permettront de poser les premiers jalons de la préparation du 400^e anniversaire de Montréal, en appui aux recommandations du Collectif pour l'histoire de Montréal ;
- De lancer dans un quartier ciblé un projet pilote qui permettrait aux résidentes et résidents d'en savoir plus sur l'origine et la signification des noms des rues environnantes et de le mettre en œuvre en collaboration avec la société d'histoire locale ;
- De généraliser dans le Vieux-Montréal une signalisation d'interprétation historique et patrimoniale.

FAVORISER LA RÉSILIENCE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Comme pour de nombreux secteurs d'activité au Québec, le secteur culturel s'est avant tout concentré dans les dernières années sur les enjeux de mitigation des changements climatiques et trop peu sur les questions de résilience et d'adaptation aux changements climatiques. Culture Montréal suggère à la Ville de penser au rôle des lieux culturels lors des épisodes météorologiques extrêmes (verglas, canicule,

inondations, etc.) dont la fréquence et l'intensité sont appelées à augmenter dans les prochaines décennies et de doter tous les équipements culturels municipaux (bibliothèques, Maisons de la culture, musées) de plan d'accueil d'urgence des citoyennes et citoyens. Ces notions d'adaptation doivent également pouvoir s'appliquer aux espaces publics qui accueillent diverses manifestations culturelles telles que des festivals, du théâtre en plein air ou encore du mobilier urbain. Les organisateurs d'événements font face à de réels défis d'adaptation et les espaces publics ne sont pas toujours adaptés pour favoriser la résilience, tant pour les travailleuses et travailleurs culturels que pour les citoyennes et citoyens y participant.

RECOMMANDATION 8 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De doter les équipements culturels municipaux d'un plan d'accueil d'urgence et d'accompagner les lieux culturels privés dans l'adoption de plans similaires ;
- De concevoir des espaces publics résilients pour faciliter l'organisation des événements extérieurs.

ACTIVER LA RECONSTRUCTION DU MONASTÈRE ET DE LA CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR

Après l'incendie dévastateur du 25 mai 2023 qui a ravagé le monastère et la Chapelle historique du Bon-Pasteur, les promesses liées à la reconstruction tardent à se concrétiser. Bien que la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ait été identifiée comme porteur officiel du projet depuis peu et qu'un plan chiffré soit attendu pour 2025, les travaux de reconstruction n'ont toujours pas débuté et l'argent investi à la suite du drame a servi à sécuriser les lieux, un processus beaucoup plus long dans le cas d'un bâtiment patrimonial. Ce monument historique emblématique de la métropole accueillait plusieurs organismes culturels, tels qu'Héritage Montréal, la Machinerie des arts, le Vivier, les Impatients et la Fondation Émile-Nelligan.

La Chapelle historique faisait, quant à elle, office de diffuseur exemplaire grâce à sa salle de concert appréciée par la communauté et son studio d'enregistrement. Elle

agissait également comme résidence d'artistes et point d'ancrage important pour la communauté musicale dont plusieurs d'entre eux sont issus de la relève. Bien que la Ville ait aidé la Chapelle à reloger sa programmation artistique au Centre canadien d'architecture, plusieurs événements et activités sont toujours à l'arrêt. Le manque de nouvelles sur l'état du site, l'absence d'échéancier clair quant aux étapes prochaines de reconstruction ainsi que le manque d'indications sur les pourparlers entre la Ville et Québec inquiètent le milieu.

RECOMMANDATION 9 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) :

— D'identifier le chantier du monastère et de la Chapelle historique du Bon-Pasteur comme un projet spécial dont le financement n'aura pas pour effet de ralentir les travaux d'actifs culturels déjà prévus ;

— De préciser rapidement les prochaines étapes de son échéancier pour rendre les espaces à nouveau accessibles tout en préservant la mixité des usages.

2.2 VITALITÉ CULTURELLE

PRENDRE EN COMPTE LES LIENS ENTRE LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

Montréal est résolument une ville de savoir et se positionne régulièrement en haut des palmarès des meilleures destinations urbaines pour les étudiantes et étudiants internationaux. Riche de quatre campus universitaires de renom, de douze cégeps et de l'ensemble des écoles d'art, Montréal a été classée en pole position des villes étudiantes en Amérique du Nord et en tête de file au Canada pour une huitième année consécutive¹². Elle bénéficie d'une culture estudiantine dynamique, de nombreux attraits professionnels, d'un métissage linguistique et culturel invitant, d'une abordabilité relative qui sont autant d'éléments qui jouent un rôle important dans le tissu social de la ville¹³. Nous constatons que ce statut de ville apprenante est éludé

¹² Tourisme Montréal, « [Montréal nommée meilleure ville étudiante en Amérique du Nord !](#) », 2024.

¹³ *Idem*.

du projet de Politique alors que son importance est capitale en termes de vitalité, de rayonnement et de fierté.

Au-delà des cycles supérieurs, il convient également de souligner le rôle des écoles dans la vie culturelle locale et l'éducation artistique. Ces équipements constituent des pôles culturels et sociaux d'une grande importance dans les quartiers. L'école, en tant que lieu incontournable du quartier, peut se prêter parfaitement à l'accueil d'activités communautaires et culturelles le soir et les fins de semaine. De plus, la Ville pourrait favoriser les sorties culturelles scolaires, notamment au niveau de l'aménagement des débarcadères scolaires ou encore en facilitant des partenariats avec la Société de transport de Montréal (STM).

Pour toutes ces raisons, il est essentiel de resserrer les liens entre la Ville et le milieu de l'éducation. Le déploiement de la future Politique doit se faire en collaboration avec les différentes instances scolaires et éducatives, toutes contribuant à la vitalité culturelle de la métropole.

RECOMMANDATION 10 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de renforcer ses liens avec le milieu de l'éducation :

- En identifiant les centres de services scolaires, les cégeps et les universités comme partenaires de la Politique ;
- En travaillant, avec les centres de services scolaires, à adapter les écoles à différents usages les soirs et les fins de semaine afin de renforcer la vie communautaire et culturelle des quartiers ;
- En favorisant les sorties culturelles scolaires par l'aménagement de débarcadères scolaires et le développement de partenariats avec la Société de transport de Montréal (STM).

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

Les bibliothèques et les Maisons de la culture constituent incontestablement l'une des principales portes d'entrée de la culture pour la citoyenne et le citoyen.

En vue de favoriser la pleine participation à la vie culturelle et citoyenne, il conviendrait de miser sur le déploiement des agentes et agents de liaison. Actuellement au nombre de quatre, leur mission est de tisser des liens localement avec les citoyennes et citoyens les plus éloignés de la participation culturelle, en particulier avec les personnes issues de l'immigration récente. L'objectif est de donner le goût à une diversité de personnes de s'impliquer au sein de la collectivité par la culture et de fréquenter les bibliothèques et les Maisons de la culture.

Par ailleurs, en 2005 a été publié par la Direction des bibliothèques du Service de la culture un document majeur intitulé *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal*. Disposant d'orientations claires et de cibles chiffrées, le Diagnostic a eu une grande influence et a permis d'entreprendre des réalisations majeures comme l'augmentation significative des heures d'ouverture, la gestion commune des plus de quatre millions de documents, ou encore la mise à niveau physique et numérique (toujours en cours) des bibliothèques. Effectuant également un bilan de la situation, le Diagnostic annonçait un « taux de pénétration » des bibliothèques (i.e. nombre d'abonnés) pour la Ville de Montréal de 37,8 % (chiffre qui a baissé de 20 % après les défusions), loin derrière les grandes villes canadiennes. Vingt ans après, les réformes entreprises ont-elles permis de rapprocher le taux de pénétration des bibliothèques de la Ville de Montréal de la moyenne des grandes villes canadiennes ? Ont-elles plutôt essentiellement servi à améliorer la qualité de l'expérience des usagères et usagers ? Deux questions clés qui incitent à réaliser un nouveau bilan de la situation.

En ce qui concerne les Maisons de la culture, il est étonnant que le projet de Politique de développement culturel 2025-2030 ne fasse pas la moindre référence à un document stratégique important publié par la Ville en 2022 : *Maisons de la culture - Vision de développement 2022-2030*. Cette vision annonçait, d'ici la fin de l'année 2022, la publication d'un plan d'action comportant des cibles précises ainsi que la mise en place d'un comité de concertation, composé notamment de représentantes et

représentants du milieu culturel ainsi que de partenaires pour échanger sur des enjeux communs.

RECOMMANDATION 11 : Culture Montréal recommande :

- De généraliser la présence des agentes et agents de liaison sur le territoire, eu égard au caractère essentiel de leur mission, en ciblant prioritairement les secteurs comprenant une forte présence de nouveaux arrivants ;
- De mettre à jour le *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal de 2005* ;
- D'intégrer et mettre en œuvre la réalisation de la vision de développement et la mise en place du comité de concertation pour les Maisons de la culture.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DE LA SORTIE CULTURELLE

Dans un contexte où la pandémie a bouleversé nos relations sociales et où l'offre culturelle en ligne et sur les différentes plateformes compétitionne avec l'offre en salle, il est primordial d'améliorer l'expérience de la sortie culturelle.

La difficulté des déplacements au centre-ville figure au 3^e rang des freins à la participation culturelle selon un sondage Léger¹⁴. Cela peut s'expliquer notamment par les différents blocages et travaux, mais aussi par l'inadaptation du réseau de transport collectif à l'heure de pointe culturelle.

Celle-ci débute en semaine à 18 h pour se terminer vers 22 h à la sortie des salles de spectacle et connaît des pointes d'achalandage les fins de semaine. Souvent négligé dans les réflexions entourant la mobilité, ce moment de pointe doit être intégré pour assurer une bonne desserte de transports collectifs actifs et durables. Cela est d'autant plus vrai lors des événements culturels d'envergure qui génèrent un achalandage important. Pour ce faire, une collaboration étroite entre la Ville et la STM

¹⁴ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, « Montréal métropole culturelle : protéger et développer nos atouts culturels | Analyse des défis et des opportunités du secteur des arts vivants et des lieux de diffusion », 2024, p 66.

doit se mettre en place. Pour s'assurer que les citoyennes et citoyens investissent les rues et les quartiers de Montréal, de manière sécuritaire et optimale en dehors des heures de pointe traditionnelles, il est important de penser la mobilité de concert avec les lieux culturels et les événements de toute nature qui se déploient partout sur le territoire. Il ne faut pas sous-estimer non plus les enjeux de cohabitation et de propreté, particulièrement au centre-ville. En effet, ceux-ci sont mentionnés de plus en plus par les publics comme des freins importants à la sortie culturelle.

Intervenir pour favoriser les sorties culturelles, c'est agir en faveur d'un meilleur accès à la culture mais c'est aussi aider directement les institutions culturelles qui sont aux prises avec de multiples enjeux.

RECOMMANDATION 12 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'améliorer l'expérience de la sortie culturelle :

- En développant, en partenariat avec la STM, un plan de desserte des infrastructures culturelles pour favoriser le transport collectif lors de la période de pointe culturelle ;
- En assurant une meilleure communication des blocages pour orienter les usagères et usagers vers les lieux culturels et fluidifier la circulation lors d'événements culturels majeurs¹ ;
- En priorisant la résolution des enjeux de cohabitation et de propreté en collaboration avec les différents services et partenaires concernés.

STIMULER LA VITALITÉ CULTURELLE NOCTURNE

Nous saluons l'adoption récente de la très attendue Politique de vie nocturne qui a intégré plusieurs demandes du milieu. Celle-ci nous permet d'avoir plus de clarté quant aux impacts potentiels de la future Politique de développement culturel sur ce secteur d'activités. Nous nous réjouissons des nouvelles sommes affectées à sa mise en œuvre, en particulier les 3M\$ sur 3 ans pour des projets pilotes. Nous saluons également la plus grande flexibilité induite par la création de pôles de vitalité nocturne.

Enfin, la mise en place d'une table de concertation métropolitaine permettra de rester agile dans sa mise en œuvre. Bien que la mise en place d'une équipe multiservices de la Ville soit de bon augure, nous déplorons l'absence de commissaire de la nuit qui aurait permis de renforcer la confiance avec les parties prenantes et d'assurer un leadership et une autorité morale accrue à l'interne. Nous demeurerons attentifs à la mise en œuvre de l'esprit de la notion d'agent de changement dans la gestion du bruit, tout comme le déploiement de concertation à l'échelle locale. Enfin, la révision de l'ensemble du règlement sur le bruit pourrait entraîner des délais considérables dans son application faisant perdurer la vulnérabilité des salles alternatives.

À l'instar de l'actualité récente concernant la fermeture du La Tulipe, il nous apparaît essentiel de réaffirmer l'importance de protéger l'écosystème des salles indépendantes, grandes et petites, qui sont des espaces de création à part entière. Ces lieux sont des incubateurs de la relève, agissent comme une vitrine d'exception pour les artistes de la diversité culturelle et de genre et offrent des espaces d'ébullition et d'expérimentations créatives. Elles proposent une programmation accessible au centre-ville et dans les quartiers plus excentrés. Elles jouent ainsi un rôle complémentaire à l'offre des Maisons de la culture et leur impact positif sur la culture de proximité doit être reconnu puisqu'elles proposent une programmation et une expérience distinctives et complémentaires.

Nous accueillons positivement l'élargissement de l'accès au programme d'insonorisation aux salles de moins de 3000 places qui permet de mitiger les nuisances sonores. Cependant, force est de constater que cette aide financière spécialisée ne peut régler les défis de financement des activités culturelles inhérents à la mission même de ces lieux indépendants.

En outre, ceux-ci subissent de plein fouet la hausse liée à la spéculation immobilière et hausse des loyers. Il y aurait lieu d'étudier les meilleures pratiques à l'international qui permettent d'atténuer la précarité des salles indépendantes, en grande majorité locataires, et de transformer le modèle de propriété des salles pour assurer la continuité et la stabilité de leur mission culturelle. À cet effet, les Scènes de Musique Alternatives du Québec (SMAQ) soutiennent l'instauration d'une initiative à l'image de

la *Music Venue Properties* à Londres qui vise à « retirer les [lieux de diffusion indépendant] du marché spéculatif et à les sécuriser en tant qu'espaces culturels durables »¹⁵.

RECOMMANDATION 13 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- D'explorer, avec les parties prenantes concernées, différents modèles d'accès à la propriété collective afin de pérenniser les salles de spectacles alternatives ;
- De prioriser les salles de spectacle dans le cadre de la révision du règlement sur le bruit, afin d'éviter une application trop tardive qui les fragilise ;
- De créer des partenariats financiers et de visibilité entre les salles alternatives et les Maisons de la culture pour valoriser leur apport à l'offre culturelle accessible.

SOUTENIR LA CONCERTATION CULTURELLE LOCALE

Par leur capacité à fédérer une diversité d'acteurs locaux issus des milieux culturel, communautaire ou de l'éducation, les tables de concertation agissent en faveur d'un développement culturel intégré de leur territoire. Non seulement, elles détiennent une expertise précieuse sur les réalités vécues par les habitantes et habitants des quartiers, mais elles influent directement et positivement, par les activités qu'elles déploient, sur des enjeux de société liés à l'inclusion, la cohésion sociale ou encore la réussite éducative. En œuvrant à promouvoir l'accès et la participation à la culture et au patrimoine, en favorisant l'implication des résidentes et résidents dans la vie culturelle de leur quartier et en valorisant les artistes, les tables de concertation culturelle constituent indéniablement des partenaires stratégiques de premier plan pour les arrondissements.

C'est pourquoi, il faut impérativement reconnaître l'importance du rôle du réseau de concertation culturelle locale, en tenant compte de leur forme multiple (table de

¹⁵ Les SMAQ, « Music Venue Properties : Un modèle de gestion et de propriété solidaire adaptable aux réalités montréalaises », 2024, p.1.

quartier, Corporations de développement communautaire (CDC) ou organisation culturelle indépendante) et de la diversité des territoires couverts, certaines tables s'inscrivant dans une inter-arrondissementalité.

RECOMMANDATION 14 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de reconnaître l'apport des tables de concertation culturelle locales à la vitalité culturelle en les identifiant comme partenaires de la Politique et de les soutenir à cet effet.

POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR CULTUREL ET DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

En tant que leviers de participation culturelle et vecteurs d'inclusion sociale, le loisir culturel et la pratique artistique amateur font partie des jalons fondamentaux de l'action culturelle locale. Mais les défis du milieu restent nombreux : comme le manque d'espaces et d'accessibilité aux lieux de pratique et de diffusion, l'insuffisante valorisation des activités portées par les organismes de toutes tailles et la non-reconnaissance des bienfaits du loisir culturel tant au niveau de l'éveil du citoyen à l'art (et même de la création de vocations artistiques professionnelles) que de la santé mentale. Il faut ajouter à cela que ce secteur est confronté à la hausse des coûts et à la pénurie de main-d'œuvre.

Par ailleurs, le projet de Politique mentionne dans les exemples d'actions en cours et à venir de l'objectif 11 la Stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur. Or, celle-ci a déjà été réalisée en 2023 et n'a pas contribué, pour l'instant, à enrichir l'élaboration de la future Politique.

RECOMMANDATION 15 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'intégrer et de mettre en œuvre la Stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur parue en 2023.

FAVORISER LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Nous saluons l'importance accordée à la préservation de la liberté d'expression artistique et intellectuelle afin de garantir, entre autres, une compréhension plus nuancée de notre monde en luttant contre la désinformation. Dans ce même ordre d'idées, il nous apparaît nécessaire pour la Ville de s'appuyer et de faire la promotion des nombreuses activités de vulgarisation et des institutions culturelles dédiées à la culture scientifique à Montréal. En dépit du fait que le réseau Espace pour la vie soit un des principaux attributs culturels de la Ville, il en est rarement question. Il est pourtant nécessaire de poursuivre et de favoriser le rapprochement des citoyennes et citoyens et de la nature, dans une perspective de préservation de la biodiversité.

Quant à la diffusion de la culture scientifique, le projet de Politique n'en dit pas un mot, en dépit de la présence à Montréal d'un remarquable écosystème de diffusion de la culture scientifique, qui rayonne dans tout le Québec. Au-delà de l'importance en soi de la transmission de la culture scientifique dans le développement de la pensée critique et de la démocratie, la question de la contribution de cette diffusion à la transition écologique est centrale au niveau des réflexions sur la conception et la réalisation d'une ville verte, résiliente et carboneutre, et ce, avec l'adhésion de tous ses citoyens et citoyennes.

RECOMMANDATION 16 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de collaborer avec le réseau des organismes de culture scientifique pour mieux positionner Montréal comme modèle d'intégration concrète de la culture scientifique dans sa Politique de développement culturel, en appui à la recommandation du regroupement des organismes engagés dans la diffusion et le partage de la culture scientifique.

2.3 CŒUR CRÉATIF

BON COUP : LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE

Face à la montée de plusieurs enjeux et défis qui mettent en péril la liberté d'expression artistique et intellectuelle tels que la censure, la désinformation, la polarisation, les limites de la découvrabilité des contenus québécois ainsi que le développement fulgurant de l'intelligence artificielle, nous nous réjouissons de constater comment la Ville intègre la protection de ces principes fondamentaux à même son projet de Politique. Nous appuyons particulièrement la mise en œuvre de ce principe et sommes d'avis qu'il est essentiel que ces libertés soient préservées au niveau de la programmation des Maisons de la culture, des choix et de la diffusion des contenus présentés dans les bibliothèques et même dans la sélection des œuvres d'art implantées dans les espaces publics de la ville.

SOUTENIR LE RÔLE DU CONSEIL DES ARTS DE MONTREAL (CAM)

Les conséquences de la pandémie et le contexte actuel de crise dans lequel le milieu culturel se trouve ont mis en lumière la vulnérabilité mais aussi la très grande résilience du cœur créatif montréalais. Soutenir nos artistes, nos artisanes et artisans et nos créatrices et créateurs nécessite un renforcement du budget du Conseil des arts de Montréal qui joue un rôle central dans le développement et l'accompagnement de l'écosystème artistique. Ce renforcement témoignerait de la prise en compte du contexte actuel. Il convient absolument d'éviter l'appauvrissement du milieu culturel par le maintien d'un statu quo qui viendrait réduire la valeur des contributions de la Ville aux artistes.

RECOMMANDATION 17 : Culture Montréal recommande de renforcer le budget du Conseil des arts de Montréal (CAM) afin que celui-ci puisse continuer de soutenir pleinement les artistes et organismes de création, production et diffusion.

PÉRENNISER LES ESPACES DE CRÉATION

Depuis plus d'une décennie et sur tout le territoire, le cœur créatif est confronté à plusieurs défis pour maintenir des lieux de création abordables dans les quartiers centraux de la ville. Cela s'applique désormais à l'ensemble du territoire puisque des enjeux similaires sont vécus dans Chabanel et Saint-Michel. Avec l'augmentation fulgurante des valeurs foncières, l'accélération récente de l'inflation et la crise du logement qui frappe actuellement la métropole, l'accès à des locaux abordables est de plus en plus compromis pour cette population qui est souvent confrontée à une précarité professionnelle plus grande que la moyenne des travailleuses et travailleurs. Bien que la Ville de Montréal entreprenne des démarches pour répondre aux besoins, l'inévitable augmentation des valeurs foncières menace la pérennité des ateliers et accélère l'exode des artistes, artisanes et artisans et créatrices et créateurs hors de l'île. Depuis l'obtention de son statut de métropole du Québec, la Ville de Montréal a obtenu le droit de mettre en place un traitement fiscal différencié au niveau des taxes foncières, adapté à la réalité des lieux de création.

RECOMMANDATION 18 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création permettant de pérenniser les espaces de création, facilitant ainsi la rétention des artistes à Montréal.

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT DE L'ART PUBLIC

L'art public est l'une des composantes majeures de l'action culturelle municipale par ses fonctions esthétique et mémorielle, de sécurisation des espaces publics et d'engagement citoyen¹⁶. Trois enjeux actuels limitent son plein déploiement.

Au-delà de la volonté d'accroître sa collection, Culture Montréal salue la volonté de la Ville d'accorder un soin attentif à la conservation des œuvres publiques permanentes. En effet, « l'isolement, la négligence et l'iconoclasme correspondent typiquement aux symptômes de la détérioration et éventuellement aux causes de la destruction » des œuvres d'art public¹⁷. Entretenir adéquatement et mettre en lumière la collection est un acte essentiel pour assurer la plus grande qualité d'expérience culturelle du citoyen qui arpente quotidiennement l'espace public.

Un autre enjeu clé est celui de la mise en valeur de la collection. Jusqu'en 2020, l'installation de chaque nouvelle œuvre d'art public dans l'espace urbain était prétexte à l'organisation d'une inauguration officielle en présence des élu·es et élus, des artistes et de la population du quartier concerné. Cette rencontre a toujours constitué un moment riche en échanges et découvertes, un prétexte à la valorisation du travail des artistes dans l'espace public et une étape importante de l'intégration des œuvres dans le tissu social. Après la pandémie, ce moment privilégié de dialogue n'a pas été réinstauré à son niveau initial. Il est temps pour la Ville de revoir son approche quant à la médiation entourant sa collection d'œuvres d'art et de profiter de ce moment de relance pour créer un momentum en consacrant annuellement une journée célébrant l'art public. Cette idée, défendue depuis 2022 par Culture Montréal, a été reprise récemment dans l'avis *L'art public montréalais : oser la jeunesse* dévoilé par le Conseil jeunesse de Montréal¹⁸. Cette journée dédiée permettrait de valoriser l'ensemble des œuvres, de créer des occasions de rencontre entre la population et les artistes et de répondre à l'intérêt manifesté par différents publics, notamment les jeunes qui

¹⁶ Conseil jeunesse de Montréal, « [L'art public montréalais : oser la jeunesse](#) », 2024, p.26.

¹⁷ Audrey-Anne V. Leblanc, « Collectionner la performance : J'aime Montréal et Montréal m'aime de Thierry Marceau, une intégration unique », Mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Université de Montréal, 2016, p. 89.

¹⁸ Conseil jeunesse de Montréal, « [L'art public montréalais : oser la jeunesse](#) », 2024, p.100.

souhaitent comprendre et découvrir de manière engageante ces œuvres qu'ils croisent dans les espaces publics qu'ils investissent¹⁹.

Enfin, l'art public éphémère constitue incontestablement un angle mort alors que son apport au développement culturel et celui de la relève artistique est précieux. Le caractère expérimental, la portée événementielle et les pratiques novatrices qui caractérisent l'art public éphémère font avancer les disciplines reliées aux arts visuels et médiatiques dans l'espace public. Il revêt également un caractère sociétal fort, permet de nouvelles formes d'occupation artistique du territoire, éveille les consciences et stimule la participation des publics notamment des jeunes²⁰. Néanmoins, les longs délais d'approbation des projets et les exigences d'obtention des permis entravent souvent la réalisation des projets et ont un réel impact sur la créativité des artistes, surtout celles et ceux issus de la relève.

RECOMMANDATION 19 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De procéder à une mise à jour régulière de l'inventaire et de financer adéquatement la restauration et la conservation de ses œuvres d'art public ;
- D'officialiser une Journée dédiée à l'art public montréalais annuelle afin de promouvoir les récentes acquisitions de la Ville, de mettre en lumière les artistes et leur travail et d'inclure les œuvres existantes dans un circuit d'activités et de médiation culturelle ;
- D'examiner la création d'un fonds d'intervention pour l'art public éphémère, alimenté par des acteurs publics et privés et d'identifier des lieux polyvalents (friches, parvis des métros, affichage publicitaire, etc.) qui seraient consacrés à l'expérimentation de l'art public temporaire et éphémère.

¹⁹ *Ibid.*, p.89.

²⁰ *Ibid.*, p.49.

VALORISER L'OFFRE CULTURELLE TERRITORIALE

Dans un contexte où la couverture culturelle dans les médias nationaux diminue, et considérant la disparition des médias locaux, Culture Montréal encourage la Ville à mettre en place des solutions innovantes pour repenser et accentuer la valorisation de l'ensemble de l'offre culturelle à l'échelle de son territoire. Améliorer le soutien et la mise en lumière des créatrices et créateurs, des organisations ou des institutions culturelles nécessite de bonifier les stratégies et outils de communication existants des arrondissements et de la ville-centre de manière concertée afin d'accentuer la visibilité de leur travail et la portée de leur créativité.

En outre, la Ville gagnerait à repenser la valorisation entourant la remise de ses nombreux prix et reconnaissances (Ordre de Montréal, Prix Janine-Sutto, Grand Prix du livre de Montréal, etc.) pour souligner la qualité de ses talents locaux. Le but serait de réellement faire rayonner tous les récipiendaires à leur juste valeur ainsi que de faire briller la richesse culturelle dont jouit Montréal.

Dans un autre ordre d'idées, pour promouvoir et renforcer la visibilité et la découvribilité des talents musicaux d'ici, des initiatives telles que la diffusion de musique montréalaise dans les espaces publics comme les bureaux d'arrondissement, les stations de métro, les installations sportives qui rassemblent notamment un jeune public, les Maisons de la culture ou encore sur la ligne téléphonique 311, pourraient facilement être instaurées. Enfin, en appuyant le projet de La Vitrine, la Ville contribue déjà à la valorisation de la sortie culturelle.

RECOMMANDATION 20 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De continuer d'être un partenaire stratégique dans le déploiement du projet de La Vitrine ;
- De réfléchir à des nouvelles stratégies et outils de communication pour mettre en lumière son cœur créatif, notamment au niveau de la remise de prix qui célèbrent les arts et la culture ;
- De faire la promotion de ses talents musicaux en mettant en place des initiatives de diffusion de musique locale dans ses espaces publics et privés.

2.4 RAYONNEMENT ET IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE

BON COUP : GOUVERNANCE AUTOCHTONE

L'évolution de Tio'tia:ke / Montréal est indissociable de la présence ancestrale des Autochtones sur le territoire. Nous saluons l'engagement pris envers les peuples autochtones et l'accent mis sur la volonté de réconciliation et d'implication des peuples autochtones dans la mise en œuvre de cette prochaine Politique.

Il est essentiel d'accentuer les actions qui contribuent à la visibilité autochtone dans la ville et au développement d'initiatives artistiques et culturelles portées pour et par ces communautés. La Ville doit ainsi poursuivre ses efforts envers les artistes et les lieux de diffusion autochtones, le soutien à des événements ou encore la valorisation de la mémoire, à travers par exemple la toponymie. Nous sommes également d'avis qu'il est nécessaire de faire une plus grande place à leurs expertises dans le développement de la métropole de demain et accueillons très positivement l'idée de mettre en place une gouvernance sur la culture et le patrimoine autochtones avec des organismes composés d'une diversité d'actrices et d'acteurs de ce milieu.

RELANCER LA MOBILISATION MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE

L'inscription dans le projet de Politique de la nécessité de mettre en place une instance gouvernementale inspirée du modèle de l'alliance *Montréal, Métropole culturelle* constitue une très bonne nouvelle. « En 2007, le Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle a osé imaginer la métropole culturelle du XXI^e siècle, donnant naissance à une alliance et à des efforts de concertation sans précédent des gouvernements, du milieu culturel et du monde des affaires. »²¹

²¹ Culture Montréal, « Montréal, Métropole culturelle | Horizon 2030 », p.2.

Près de vingt ans se sont écoulés depuis et nous pouvons nous réjouir du chemin parcouru, car des réalisations majeures ont modifié durablement le paysage culturel montréalais. Cependant, il est plus que jamais temps de réactiver ce mouvement de collaboration et de concertation pour faire face aux défis majeurs auxquels l'écosystème artistique et culturel fait actuellement face et se projeter dans une vision ambitieuse d'une métropole culturelle qui reflète la société montréalaise.

Co-instigateur historique de la démarche *Montréal, métropole culturelle*, et ayant été mandaté pour la concertation du milieu lors des travaux interrompus par la pandémie, Culture Montréal s'est engagé à porter cette démarche afin qu'une version actualisée voie le jour et que nous puissions partager une vision commune et des mécanismes de gouvernance concertée. Culture Montréal réitère sa volonté d'implication et sa position de leader dans l'organisation de cette mobilisation prochaine.

Le 28 octobre dernier, 800 personnes des milieux de la culture, des affaires et des trois paliers de gouvernement se réunissaient pour rappeler l'importance des arts vivants et de la culture dans le développement de Montréal. Initiée notamment par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Culture Montréal, deux des fondateurs historiques de la démarche, cette mobilisation donne un nouvel élan vers une métropole culturelle forte et la nécessité de poursuivre cette alliance.

RECOMMANDATION 21 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de poursuivre son action en faveur de la relance d'une version actualisée de *Montréal, métropole culturelle* et de travailler de concert avec Québec, Ottawa et la société civile, particulièrement Culture Montréal, à cette fin.

MISER SUR LE TOURISME CULTUREL

Malgré l'intention ferme, dans l'objectif 13, de réunir et de mobiliser les grands partenaires culturels, économiques et touristiques autour du développement de la métropole, on ne retrouve aucune référence à une stratégie de « tourisme culturel » dans le projet de Politique. Le tourisme culturel demeure un puissant levier économique et constitue l'un des plus importants facteurs d'explication de la renommée de Montréal dans le monde. Il est essentiel de consolider la relation mutuellement bénéfique entre la culture et le tourisme et de trouver des stratégies qui assurent son évolution dans un contexte de durabilité. La Ville doit favoriser les projets et propositions qui renforcent l'expérience culturelle de la destination tels que les musées, événements et la gastronomie, appuyer les initiatives visant à multiplier les connexions entre les touristes et le milieu culturel montréalais et mettre en valeur le tourisme dans les arrondissements.

Dans cet esprit, Culture Montréal réitère son appui au projet d'ambassade culturelle autochtone - porté par Tourisme Autochtone Québec - qui permet à Montréal de jouer son rôle de métropole et de porte d'entrée, en faisant connaître l'ensemble des ressources culturelles, récréatives et touristiques autochtones accessibles sur l'ensemble du territoire québécois.

RECOMMANDATION 22 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De reconnaître le tourisme culturel comme faisant partie des attributs d'une métropole culturelle d'envergure internationale, ainsi que de mettre en valeur le tourisme dans les arrondissements ;
- De soutenir son essor en favorisant les projets et propositions qui renforcent l'expérience culturelle de la destination.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES FESTIVALS

Depuis une quarantaine d'années, Montréal est progressivement devenue une ville de référence en matière de festivals et, plus largement, d'animation culturelle urbaine.

Parmi ceux-ci, les festivals qui proposent des événements extérieurs gratuits jouent un rôle majeur, comme liant social, moteurs de vitalité, tremplins pour la relève et la diversité artistique et pôles d'attractivité touristique. Aujourd'hui, on compte plus de 110 festivals qui font vibrer Montréal et qui ont généré, l'an dernier, plus de 4,5M d'entrées à des spectacles non tarifés²². Faisant indéniablement partie de l'ADN montréalais et contribuant incontestablement à l'attractivité et au rayonnement de notre métropole, les festivals doivent par conséquent être reconnus comme un actif stratégique d'importance et doivent être soutenus face aux défis logistiques et financiers auxquels ils font face de manière récurrente. Ainsi, nous accueillons positivement deux engagements majeurs annoncés récemment en ce sens : la bonification de 1M\$ du Fonds des festivals et événements majeurs annoncée à la fin du mois d'octobre 2024 par la Ville ainsi que l'investissement de plus de 3M\$ de Tourisme Montréal qui pourrait être renouvelé pour deux années supplémentaires portant le montant total à 5M\$²³.

Cependant, les défis structurels avec lesquels les festivals sont aux prises nécessitent de poursuivre les actions afin de mettre en place des solutions sur le long terme. Le modèle d'offre gratuite, tel qu'il est présenté dans le projet de politique, n'est plus viable. Il devient essentiel de s'y attaquer. Par ailleurs, en raison du développement immobilier accéléré et de la pression inflationniste il est essentiel d'optimiser et de mutualiser l'accès aux ressources, aux espaces d'entreposage, aux infrastructures afin de réduire les frais d'exploitation.

²² Tourisme Montréal, « Un nouveau souffle pour l'effervescence de la métropole | De plus grandes ambitions pour Montréal », 2024, p.12.

²³ Ville de Montréal, « [1 M\\$ supplémentaire pour les festivals montréalais - La Ville bonifie le Fonds des festivals et événements majeurs afin de soutenir la vitalité culturelle de la métropole](#) » et Cision « [Tourisme Montréal investit 3 M\\$ dans le soutien à la performance pour les festivals et événements](#) ».

RECOMMANDATION 23 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De réévaluer à la hausse les plafonds des programmes dédiés aux festivals et aux événements, à la lumière des investissements récents annoncés ;
- De poursuivre une réflexion concertée sur les modèles de financement des festivals incluant le soutien aux initiatives de mutualisation de services, en appui au Partenariat du Quartier des spectacles ;
- De mettre en place des installations logistiques pour pérenniser la tenue des festivals et autres grands événements dans les espaces publics du Quartier des spectacles.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT MUSÉAL

Les musées montréalais constituent une des grandes richesses culturelles de la ville. L'accès aux impressionnantes collections muséales et aux expositions de qualité créées par ces institutions favorise une démocratisation des savoirs autant artistiques qu'historiques et scientifiques, la découverte de nouveaux horizons ainsi que le plaisir de l'expérimentation pour ses visiteuses et visiteurs.

Avec l'accroissement de l'offre muséale de la métropole s'ajoutent des enjeux d'espace et de gestion des collections. L'externalisation et la mutualisation des réserves apportent plusieurs solutions à ces limitations et transforment la réserve du « coffre-fort à l'écran »²⁴. Elle répond aux problématiques de la pression foncière, modernise les approches de conservation, facilite la mise aux normes climatiques, favorise l'étude et la monstration des collections, permet d'améliorer l'accueil des publics et de développer des expositions temporaires²⁵. À l'origine de plusieurs initiatives novatrices qui ont fait école, Musées Montréal gère depuis une vingtaine d'années, un projet de mutualisation de grande qualité, le Centre des collections. Victime de son succès et de

²⁴ Marie-Lys Marguerite et Hélène Vassal, « [La réserve externalisée : un levier de développement durable ? L'exemple du Centre de conservation du Louvre \(CCL\) à Liévin](#) », 2024.

²⁵ *Idem*.

l'agrandissement de nombreux musées, celui-ci devra être en mesure d'augmenter substantiellement sa capacité d'accueil dans un avenir rapproché.

RECOMMANDATION 24 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'appuyer la réalisation d'un projet de réserve muséale afin de répondre par la mutualisation aux besoins grandissants d'espaces exprimés par les musées montréalais.

RENFORCER LA DIPLOMATIE CULTURELLE

L'influence de Montréal dans le monde en tant que métropole culturelle francophone d'envergure internationale relève à la fois de l'excellence de son cœur créatif, de la qualité de ses événements, de la performance de ses industries culturelles et créatives, mais également des efforts et des initiatives que déploient les autorités publiques en termes de diplomatie culturelle.

Alors que l'on assiste à une montée en puissance des villes en matière de politique étrangère, Montréal doit poursuivre ses efforts et saisir les opportunités lui permettant de renforcer son statut de métropole internationale. Pour cela, elle doit miser sur la culture qui constitue un puissant levier d'attractivité et de rayonnement au service de l'établissement de relations diplomatiques et économiques. C'est pourquoi Culture Montréal salue la volonté de la Ville de réinvestir les réseaux internationaux et espère vivement que cela se traduira par un retour de la présence de représentants de la Ville. Le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO, dont la Ville fait partie en tant que Ville UNESCO de design, est également un outil exceptionnel à mettre davantage à profit.

La Ville doit également établir des collaborations à l'international en s'appuyant sur l'expertise des organisations et institutions du milieu culturel qui sont déjà implantées à l'étranger et qui bénéficient d'une grande connaissance des contextes locaux. Sur ce point, Culture Montréal s'engage à faciliter le partage d'expertise et la mise en place de synergies par la création d'une toute nouvelle commission sur le rayonnement

culturel international, laquelle rassemblera des acteurs du milieu et des instances administratives et politiques qui œuvrent au rayonnement culturel de la métropole.

Mais Montréal peut aller plus loin et jouer un rôle de locomotive pour initier des changements structurants, par exemple en s'engageant à appuyer le Manifeste de Braga. Ce manifeste a pour principal objectif de mettre en œuvre la Déclaration MONDIACULT 2022 de l'UNESCO, laquelle vise à intégrer la culture comme objectif distinct dans l'agenda de développement durable post-2030. L'intégration d'un tel objectif spécifique sur la culture aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU faciliterait la prise en compte de la culture en tant que dimension à part entière au sein de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Ce faisant, cela générerait un impact sur les commandites et le financement privé de la culture, les entreprises choisissant le plus souvent de soutenir une cause directement liée à leur stratégie RSE (et donc aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance). Nous passerions ainsi de critères ESG à ESCG.

RECOMMANDATION 25 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- De s'engager à adopter au Conseil municipal le Manifeste de Braga, lequel constitue une étape décisive dans la mise en place de critères ESCG, en vue de favoriser une plus grande implication du milieu des affaires dans le soutien à la culture ;
- De travailler en concertation avec le milieu afin de s'appuyer sur les acteurs du milieu qui détiennent une expertise à l'international et de mettre en place une vision commune de l'action culturelle extérieure ;
- De faire connaître plus précisément ses intentions sur sa présence dans les instances locales et internationales, en vue d'incarner et de promouvoir son rôle de métropole culturelle francophone d'envergure internationale.

400^e de Montréal

Depuis le 325^e anniversaire de la fondation de Montréal en 1967, les anniversaires ont constitué des moments importants de mobilisation pour la société montréalaise, non seulement en termes de célébrations, mais surtout en termes de legs culturels. Même si on peut convenir que l'année 2042 sera une grande année montréalaise, cette échéance peut apparaître quelque peu lointaine.

Toutefois, le Collectif pour l'histoire de Montréal propose une approche digne d'intérêt : une stratégie de mise en valeur de l'histoire de Montréal, dont le 400^e anniversaire serait le bénéficiaire, plutôt que seulement le prétexte.

Le Collectif pour l'histoire de Montréal a déjà pris l'initiative de recommander d'inscrire dans la Politique :

- De lancer dès 2026 un chantier de réflexion et d'action, portant sur une stratégie de mise en valeur de l'histoire de Montréal, dans toute sa diversité ;
- Et que l'horizon temporel de cette stratégie de mise en valeur soit le 400^e anniversaire de Montréal, en 2042.

ROLE DE CULTURE MONTRÉAL EN TANT QUE PARTENAIRE

La mission de culture Montréal et ses objectifs font de nous un porte-voix. Culture Montréal s'engage auprès de la Ville de Montréal à être un partenaire de choix dans la mise en œuvre de la future Politique. Les orientations et objectifs de cette dernière rejoignent de nombreux éléments de notre [planification stratégique 2024-2029](#). En voici quelques exemples. D'abord, à titre d'organisme de concertation et de laboratoire d'idées : tel que mentionné dans l'Axe 4, Culture Montréal répond présent pour la mise en œuvre de *Montréal, Métropole culturelle*.

D'ici la fin 2025, Culture Montréal aura mis en place deux nouvelles commissions, l'une touchant l'aménagement culturel du territoire et l'autre se concentrant sur le rayonnement international. La Ville de Montréal pourrait s'appuyer sur ces tables stratégiques pour alimenter ses réflexions et actions. Nos cinq commissions permanentes sont des espaces uniques de concertation et des creusets d'innovations tant sociales qu'en politiques publiques.

Enfin, Culture Montréal a également identifié des actions structurantes de sa planification qui s'inscrivent en complémentarité avec le souhait de la Ville de développer l'ensemble du territoire et de faire de la culture un levier incontournable. En premier chef, la démarche amorcée en novembre 2024 de concertation des joueurs culturels, socioéconomiques et institutionnels de l'Est de Montréal se poursuivra et a le potentiel de jouer un rôle clé dans la transformation de ce vaste territoire. Cherchant toujours à amplifier les impacts structurants, Culture Montréal a amorcé un travail en étroite collaboration avec les tables de concertation culturelles locales pour amplifier les synergies et les impacts à l'échelle locale par un partage d'outils et de bonnes pratiques. Enfin, le projet-pilote Alliages – Service d'orientation qui propose aux organisations culturelles un diagnostic et l'orientation vers les organismes de services et ressources pertinentes en entrepreneuriat culturel est certainement un outil qui peut consolider le milieu.

ANNEXE | LISTE DES RECOMMANDATIONS

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

R1 | CLARTÉ : De clarifier le projet de Politique en précisant les objectifs et les actions anticipées et de s'engager à réaliser un document de mise en œuvre avec une reddition de comptes publique à mi-parcours.

R2 | FINANCEMENT DE LA POLITIQUE : De faire preuve de leadership pour financer adéquatement la Politique :

— En reconnaissant la fragilité de l'écosystème artistique et culturel et son rôle dans le développement de Montréal ;

— En mettant en place une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants pour soutenir davantage l'action culturelle locale ;

— En mobilisant les paliers de gouvernement, Tourisme Montréal et le milieu des affaires en vue d'identifier des solutions concrètes de financement.

R3 | GOUVERNANCE :

— De mettre en place les dispositifs adéquats pour faciliter la gouvernance, telle qu'une table inter-arrondissements des élues et élus en culture ;

— D'intégrer le Service de la culture dans les instances décisionnelles des projets en cours portés par d'autres services.

R4 | TRANSPARENCE : De prendre les mesures nécessaires pour optimiser l'accès public aux diagnostics, rapports et données concernant l'activité culturelle municipale.

R5 | ACTIFS CULTURELS : De lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures culturelles montréalaises afin de permettre à Montréal, ainsi qu'à ses partenaires publics et privés, de prendre les mesures pour que la situation immobilière culturelle demeure saine.

R6 | REVITALISER L'EST PAR LA CULTURE :

- De soutenir le développement d'une instance de concertation d'acteurs culturels de l'Est de Montréal afin de développer une synergie et d'initier des projets ;
- De prioriser les projets sur le territoire à fort potentiel de développement, tels que le Quartier olympique, le Quartier des arts du cirque et la revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles ;
- D'inscrire la réalisation d'un projet de parcours culturel dans le cadre plus global de la vision stratégique sur la revitalisation de l'Est de Montréal.

R7 | HISTOIRE MONTRÉLAISE :

- De mettre en place une stratégie de mise en valeur de l'histoire dont les résultats d'ici 2030 permettront de poser les premiers jalons de la préparation du 400e anniversaire de Montréal, en appui aux recommandations du Collectif pour l'histoire de Montréal ;
- De lancer dans un quartier ciblé un projet pilote qui permettrait aux résidentes et résidents d'en savoir plus sur l'origine et la signification des noms des rues environnantes et de le mettre en œuvre en collaboration avec la société d'histoire locale ;
- De généraliser dans le Vieux-Montréal une signalisation d'interprétation historique et patrimoniale.

R8 | RÉSILIENCE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- De doter les équipements culturels municipaux d'un plan d'accueil d'urgence et d'accompagner les lieux culturels privés dans l'adoption de plans similaires ;
- De concevoir des espaces publics résilients pour faciliter l'organisation des événements extérieurs.

R9 | MONASTÈRE ET CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) :

- D'identifier le chantier du monastère et de la Chapelle historique du Bon-Pasteur comme un projet spécial dont le financement n'aura pas pour effet de ralentir les travaux d'actifs culturels déjà prévus ;
- De préciser rapidement les prochaines étapes de son échéancier pour rendre les espaces à nouveau accessibles tout en préservant la mixité des usages.

R10 | LIENS ENTRE LA CULTURE ET L'ÉDUCATION : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de renforcer ses liens avec le milieu de l'éducation :

- En identifiant les centres de services scolaires, les cégeps et les universités comme partenaires de la Politique ;
- En travaillant, avec les centres de services scolaires, à adapter les écoles à différents usages les soirs et les fins de semaine afin de renforcer la vie communautaire et culturelle des quartiers ;
- En favorisant les sorties culturelles scolaires par l'aménagement de débarcadères scolaires et le développement de partenariats avec la Société de transport de Montréal (STM).

R11 | FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE :

- De généraliser la présence des agentes et agents de liaison sur le territoire, eu égard au caractère essentiel de leur mission, en ciblant prioritairement les secteurs comprenant une forte présence de nouveaux arrivants ;
- De mettre à jour le Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal de 2005 ;
- D'intégrer et mettre en œuvre la réalisation de la vision de développement et la mise en place du comité de concertation pour les Maisons de la culture.

R12 | SORTIE CULTURELLE : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'améliorer l'expérience de la sortie culturelle :

- En développant, en partenariat avec la STM, un plan de desserte des infrastructures culturelles pour favoriser le transport collectif lors de la période de pointe culturelle ;

- En assurant une meilleure communication des blocages pour orienter les usagères et usagers vers les lieux culturels et fluidifier la circulation lors d'événements culturels majeurs ;
- En priorisant la résolution des enjeux de cohabitation et de propreté en collaboration avec les différents services et partenaires concernés.

R13 | VITALITÉ CULTURELLE NOCTURNE :

- D'explorer, avec les parties prenantes concernées, différents modèles d'accès à la propriété collective afin de pérenniser les salles de spectacles alternatives ;
- De prioriser les salles de spectacle dans le cadre de la révision du règlement sur le bruit, afin d'éviter une application trop tardive qui les fragilise ;
- De créer des partenariats financiers et de visibilité entre les salles alternatives et les Maisons de la culture pour valoriser leur apport à l'offre culturelle accessible.

R14 | CONCERTATION CULTURELLE LOCALE : De reconnaître l'apport des tables de concertation culturelle locales à la vitalité culturelle en les identifiant comme partenaires de la Politique et de les soutenir à cet effet.

R15 | LOISIR CULTUREL ET PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR : D'intégrer et de mettre en œuvre la Stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur parue en 2023.

R16 | CULTURE SCIENTIFIQUE : De collaborer avec le réseau des organismes de culture scientifique pour mieux positionner Montréal comme modèle d'intégration concrète de la culture scientifique dans sa Politique de développement culturel, en appui à la recommandation du regroupement des organismes engagés dans la diffusion et le partage de la culture scientifique.

R17 | CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL : De renforcer le budget du Conseil des arts de Montréal (CAM) afin que celui-ci puisse continuer de soutenir pleinement les artistes et organismes de création, production et diffusion.

R18 | ESPACES DE CRÉATION : D'appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création permettant de pérenniser les espaces de création, facilitant ainsi la rétention des artistes à Montréal.

R19 | ART PUBLIC :

— De procéder à une mise à jour régulière de l'inventaire et de financer adéquatement la restauration et la conservation de ses œuvres d'art public ;

— D'officialiser une Journée dédiée à l'art public montréalais annuelle afin de promouvoir les récentes acquisitions de la Ville, de mettre en lumière les artistes et leur travail et d'inclure les œuvres existantes dans un circuit d'activités et de médiation culturelle ;

— D'examiner la création d'un fonds d'intervention pour l'art public éphémère, alimenté par des acteurs publics et privés et d'identifier des lieux polyvalents (friches, parvis des métros, affichage publicitaire, etc.) qui seraient consacrés à l'expérimentation de l'art public temporaire et éphémère.

R20 | VALORISER L'OFFRE CULTURELLE TERRITORIALE :

— De continuer d'être un partenaire stratégique dans le déploiement du projet de La Vitrine ;

— De réfléchir à des nouvelles stratégies et outils de communication pour mettre en lumière son cœur créatif, notamment au niveau de la remise de prix qui célèbrent les arts et la culture ;

— De faire la promotion de ses talents musicaux en mettant en place des initiatives de diffusion de musique locale dans ses espaces publics et privés.

R21 | MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE : De poursuivre son action en faveur de la relance d'une version actualisée de Montréal, métropole culturelle et de travailler de concert avec Québec, Ottawa et la société civile, particulièrement Culture Montréal, à cette fin.

R22 | TOURISME CULTUREL :

- De reconnaître le tourisme culturel comme faisant partie des attributs d'une métropole culturelle d'envergure internationale, ainsi que de mettre en valeur le tourisme dans les arrondissements ;
- De soutenir son essor en favorisant les projets et propositions qui renforcent l'expérience culturelle de la destination.

R23 | FESTIVALS :

- De réévaluer à la hausse les plafonds des programmes dédiés aux festivals et aux événements, à la lumière des investissements récents annoncés ;
- De poursuivre une réflexion concertée sur les modèles de financement des festivals incluant le soutien aux initiatives de mutualisation de services, en appui au Partenariat du Quartier des spectacles ;
- De mettre en place des installations logistiques pour pérenniser la tenue des festivals et autres grands événements dans les espaces publics du Quartier des spectacles.

R24 | DÉVELOPPEMENT MUSÉAL : D'appuyer la réalisation d'un projet de réserve muséale afin de répondre par la mutualisation aux besoins grandissants d'espaces exprimés par les musées montréalais.

R25 | DIPLOMATIE CULTURELLE :

- De s'engager à adopter au Conseil municipal le Manifeste de Braga, lequel constitue une étape décisive dans la mise en place de critères ESCG, en vue de favoriser une plus grande implication du milieu des affaires dans le soutien à la culture ;
- De travailler en concertation avec le milieu afin de s'appuyer sur les acteurs du milieu qui détiennent une expertise à l'international et de mettre en place une vision commune de l'action culturelle extérieure ;
- De faire connaître plus précisément ses intentions sur sa présence dans les instances locales et internationales, en vue d'incarner et de promouvoir son rôle de métropole culturelle francophone d'envergure internationale.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le résultat de plusieurs heures de recherche et de consultation réalisées auprès de personnes impliquées dans le milieu culturel et artistique montréalais et de membres engagés de Culture Montréal, sans qui ce document n'aurait pas eu la même pertinence. Il a été conçu par Pierre-François Sempéré et Anne Bernard, avec la collaboration d'un comité ad hoc formé par des administratrices et administrateurs de Culture Montréal que nous remercions aussi chaleureusement.

Le comité ad hoc était composé de : Jean-Robert Choquet, Emmanuelle Hébert, Moridja Kitenge-Banza, Caroline Louis et Pablo Maneyrol.

L'équipe de Culture Montréal tient également à remercier : Noémie Pascal (Partenariat du Quartier des spectacles), Santiago Risso et Annick Rocheleau (Sports et Loisirs de l'île de Montréal), Xavier Bordeleau, Paola Dugit-Gros et Jon Weisz (Les SMAQ), Gunther Gamper, Christian Toussaint et Martin Vinette (Alliance montréalaise des Tables de concertation culturelle), Nathalie Benoît (UQAM), Francyne Lord et Pierre Tremblay (consultant).